



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

# **RAPPORT**

**Victoria Falls  
(Zimbabwe)**

**26-28 octobre 2020  
(session à distance)**

## **Trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique**

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans cette publication. Les utilisations à des fins non commerciales sont autorisées à titre gracieux. La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org) ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).

## Table des matières

	<b>Pages</b>
<b>RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>7</b>
	<b>Paragraphes</b>
<b>Questions liminaires.....</b>	<b>1-18</b>
<b>Questions relatives aux politiques mondiales et régionales .....</b>	<b>19-41</b>
La covid-19 et ses effets sur les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition: incidences et priorités pour la région Afrique .....	<b>19-22</b>
Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté et la faim .....	<b>23-25</b>
Renforcer la résilience des systèmes alimentaires et agricoles dans le contexte de crises multiples concomitantes (phénomènes météorologiques extrêmes, organismes nuisibles et maladies transfrontières, conflits et récessions économiques): agir à l'interface de l'aide humanitaire, du développement et de la paix en Afrique.....	<b>26-30</b>
Progrès accomplis dans le cadre du programme régional de la FAO concernant les petits États insulaires en développement (PEID) et vers l'élaboration d'un programme d'action visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays d'Afrique sans littoral .....	<b>31-34</b>
Réaliser une transformation inclusive des systèmes alimentaires en Afrique grâce à l'innovation et au développement du numérique: vers le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021) .....	<b>35-39</b>
Le rôle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dans les domaines des systèmes alimentaires et de la nutrition: comment promouvoir la convergence politique intersectorielle?	<b>40-41</b>
<b>Questions relatives au Programme et au budget .....</b>	<b>42-47</b>
Résultats et priorités de la FAO dans la région Afrique .....	<b>42-44</b>
Réseau de Bureaux décentralisés .....	<b>45-47</b>
<b>Autres questions .....</b>	<b>48-54</b>
Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Afrique .....	<b>48</b>
Questions finales .....	<b>49-50</b>
Questions diverses .....	<b>51-54</b>

<b>ANNEXES</b> .....	<b>Pages</b>
Annexe A: Ordre du jour.....	<b>25-26</b>
Annexe B: Liste des documents.....	<b>27-29</b>
Annexe C: Déclaration ministérielle.....	<b>30-33</b>

## États Membres de la FAO dans la région Afrique

Afrique du Sud	Gabon	Niger
Algérie	Gambie	Nigéria
Angola	Ghana	Ouganda
Bénin	Guinée	République centrafricaine
Botswana	Guinée équatoriale	République démocratique du Congo
Burkina Faso	Guinée-Bissau	République-Unie de Tanzanie
Burundi	Kenya	Rwanda
Cabo Verde	Lesotho	Sao Tomé-et-Principe
Cameroun	Libéria	Sénégal
Comores	Libye	Seychelles
Congo	Madagascar	Sierra Leone
Côte d'Ivoire	Malawi	Somalie
Djibouti	Mali	Soudan
Égypte	Maroc	Soudan du Sud
Érythrée	Maurice	Tchad
Eswatini	Mauritanie	Togo
Éthiopie	Mozambique	Tunisie
	Namibie	Zambie
		Zimbabwe

## Dates et lieux des conférences régionales de la FAO pour l'Afrique

Première	Lagos (Nigéria) 3-12 novembre 1960
Deuxième	Tunis (Tunisie), 1-10 novembre 1962
Troisième	Addis-Abeba (Éthiopie), 3-15 septembre 1964
Quatrième	Abidjan (Côte d'Ivoire), 9-19 novembre 1966
Cinquième	Kampala (Ouganda), 19-29 novembre 1968
Sixième	Alger (Algérie), 17 septembre - 3 octobre 1970
Septième	Libreville (Gabon), 14-30 septembre 1972
Huitième	Rose Hill (Maurice), 1-17 août 1974
Neuvième	Freetown (Sierra Leone), 2-12 novembre 1976
Dixième	Arusha (République-Unie de Tanzanie), 18- 28 septembre 1978
Onzième	Lomé (Togo), 16-27 juin 1980
Douzième	Alger (Algérie), 22 septembre - samedi 2 octobre 1982
Treizième	Harare (Zimbabwe), 16-25 juillet 1984
Quatorzième	Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), 2-11 septembre 1986
Quinzième	Moka (Maurice), 26 avril - 4 mai 1988
Seizième	Marrakech (Maroc), 11-15 juin 1990
Dix-septième	Accra (Ghana), 20-24 juillet 1992
Dix-huitième	Gaborone (Botswana), 24-28 octobre 1994
Dix-neuvième	Ouagadougou (Burkina Faso), 16-20 avril 1996
Vingtième	Addis-Abeba (Éthiopie), 16-20 février 1998
Vingt et unième	Yaoundé (Cameroun), 21-25 février 2000
Vingt-deuxième	Le Caire (Égypte), 4-8 février 2002

Vingt-troisième	Johannesburg (Afrique du Sud), 1-5 mars 2004
Vingt-quatrième	Bamako (Mali), 30 janvier - 3 février 2006
Vingt-cinquième	Nairobi (Kenya), 16-20 juin 2008
Vingt-sixième	Luanda (Angola), 3-7 mai 2010
Vingt-septième	Brazzaville (Congo), 23-27 avril 2012
Vingt-huitième	Tunis (Tunisie), 24-28 mars 2014
Vingt-neuvième	Abidjan (Côte d'Ivoire), 4-8 avril 2016
Trentième	Khartoum (Soudan), 19-23 février 2018
Trente et unième	Victoria Falls (Zimbabwe), 26-28 octobre 2020

## RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### **QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CONSEIL**

#### **Questions relatives au Programme et au budget**

- *Activités prioritaires de la FAO en Afrique* (paragraphe 43 et 44)
- *Réseau de bureaux décentralisés* (paragraphe 46 et 47)

#### **Autres questions**

- *Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Afrique* (paragraphe 48)
- *Questions finales Liste des thèmes proposés pour la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Afrique* (paragraphe 49)
- *Date et lieu de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Afrique* (paragraphe 50)

### **QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE**

#### **Questions relatives aux politiques mondiales et régionales**

- *La covid-19 et ses effets sur les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition: incidences et priorités dans la région Afrique* (paragraphe 20 et 21)
- *Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté et la faim* (paragraphe 24 et 25)
- *Renforcer la résilience des systèmes alimentaires et agricoles dans le contexte de crises multiples concomitantes (phénomènes météorologiques extrêmes, organismes nuisibles et maladies transfrontières, conflits et récessions économiques): agir à l'interface de l'aide humanitaire, du développement et de la paix en Afrique* (paragraphe 27 et 28).
- *Progrès accomplis dans le cadre du programme régional de la FAO concernant les petits États insulaires en développement (PEID) et vers l'élaboration d'un programme d'action visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays d'Afrique sans littoral* (paragraphe 32 et 33)
- *Réaliser une transformation inclusive des systèmes alimentaires en Afrique grâce à l'innovation et au développement du numérique: vers le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires* (paragraphe 36 à 39)
- *Le rôle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dans les domaines des systèmes alimentaires et de la nutrition: comment promouvoir la convergence politique intersectorielle?* (paragraphe 41)

## 1. Questions liminaires

### A. Organisation de la Conférence régionale

1. La trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l’Afrique s’est tenue du 26 au 28 octobre 2020. La session s’est exceptionnellement déroulée à distance en raison de la pandémie mondiale de covid-19 et des préoccupations et contraintes liées à la santé publique qui en découlent. La session s’est tenue après consultation par le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, du Gouvernement du Zimbabwe, le pays hôte, et du Groupe régional pour l’Afrique. Étant donné que le Règlement général de l’Organisation dispose que les sessions de la Conférence régionale se déroulent en présence physique des participants, les Membres sont convenus de suspendre toute règle incompatible avec la tenue en ligne de la réunion. La Conférence régionale comportait une Réunion des hauts fonctionnaires, qui s’est tenue le 26 octobre 2020, et une Réunion ministérielle, qui s’est tenue les 27 et 28 octobre.

2. Y ont participé 874 délégués de 48 Membres, dont 95 ministres (parmi lesquels 12 vice-ministres et deux ministres des affaires étrangères) de 44 pays, 20 ambassadeurs, 12 organisations du secteur privé, 28 organisations de la société civile et/ou organisations non gouvernementales, 10 organisations intergouvernementales, six organisations du système des Nations Unies et quatre pays observateurs.

#### **Cérémonies d’ouverture**

3. La Réunion des hauts fonctionnaires a débuté par des allocutions de M. Anxious Jongwe Masuka, Ministre des terres, de l’agriculture, de l’eau et de la réinstallation en milieu rural du Zimbabwe, et de M. Abebe Haile-Gabriel, Sous-Directeur général et Représentant régional du Bureau régional de la FAO pour l’Afrique.

4. M. Anxious Jongwe Masuka a souhaité la bienvenue aux participants et a insisté sur l’importance du thème de la Conférence régionale, «Promouvoir un secteur agroalimentaire inclusif et l’intégration régionale pour atteindre les objectifs de développement durable», en particulier dans le contexte de l’Agenda 2063 de l’Union africaine, de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l’agriculture, adoptée en 2014, et du Programme de développement durable à l’horizon 2030.

5. M. Abebe Haile-Gabriel a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié la République du Zimbabwe d’avoir accueilli la réunion et d’avoir contribué à son organisation. Il a également remercié le Président de la trentième session de la Conférence régionale pour l’Afrique, le Président indépendant du Conseil et le Président du Groupe africain des représentants permanents auprès de la FAO pour l’aide apportée.

6. M. Abebe Haile-Gabriel a souligné que les crises concomitantes en Afrique, qui sont aggravées par la pandémie de covid-19, affaiblissent la région, qui s’éloigne des cibles de la Déclaration de Malabo et des objectifs de développement durable (ODD) relatifs à l’éradication de la pauvreté et à l’élimination de la faim. Il a fait allusion à la transformation de la FAO qui se poursuit actuellement afin qu’elle puisse mieux servir ses Membres et a appelé à davantage de collaboration, de partenariats et de responsabilité mutuelle.

#### **Élection du Président et des vice-présidents et nomination du rapporteur**

7. M. Anxious Jongwe Masuka, Ministre des terres, de l’agriculture, de l’eau et de la réinstallation en milieu rural du Zimbabwe, a été élu Président de la session par les délégués. Le Président a remercié les délégués d’avoir élu le Zimbabwe et a félicité la FAO pour la qualité de l’organisation de la réunion. Il a demandé à M. John Basera, Secrétaire permanent du Ministère des

terres, de l'agriculture, de l'eau et de la réinstallation en milieu rural du Zimbabwe, de présider la Réunion des hauts fonctionnaires.

8. Les participants à la Conférence régionale ont élu la Guinée équatoriale à la première vice-présidence et le Soudan à la deuxième vice-présidence. Le Ghana et le Maroc ont été élus respectivement premier et second rapporteur par les participants à la Conférence régionale.

#### **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

9. Les participants à la Conférence régionale ont adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe A.

#### **Déclaration du Directeur général de la FAO**

10. M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, a souligné le potentiel du continent africain en matière de transformation des systèmes agricoles et alimentaires et a indiqué que les efforts menés actuellement constituaient une base importante pour un avenir meilleur.

#### **Déclaration du Chef du Gouvernement du Zimbabwe**

11. M. Emmerson D. Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, a officiellement ouvert la Réunion ministérielle de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

#### **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**

12. M. Khalid Mehboob, Président indépendant du Conseil de la FAO, a prononcé la déclaration qui avait été mise à la disposition des délégués avant la réunion (ARC/20/INF/5).

#### **Déclaration du Président de la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique**

13. M. Abdelgadir Turkawi, Président de la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique, a prononcé la déclaration qui avait été mise à la disposition des délégués avant la réunion (ARC/20/INF/6).

#### **Déclaration du Secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence**

14. M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, est intervenu par l'intermédiaire d'un message vidéo.

#### **Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

15. M. Thanawat Tiensi, Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), a présenté les progrès accomplis par le CSA ces deux dernières années et l'intérêt qu'ils présentent pour la région Afrique. Il a informé les participants à la Conférence régionale des principales activités menées par le CSA. Il a également exhorté les Membres à convertir les moyens d'action en mesures concrètes aux niveaux régional et national (ARC/20/INF/7).

#### **Déclaration de la Commissaire de l'Union Africaine**

16. M<sup>me</sup> Josefa Sacko, Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'Union Africaine, a prononcé sa déclaration.

#### **Déclaration du porte-parole des organisations de la société civile**

17. M. Hammadou Gordi, porte-parole des organisations de la société civile (OSC), a présenté les résultats de la consultation des OSC qui s'est tenue au Zimbabwe, du 25 au 27 février 2020, en marge de la Conférence régionale. Sa déclaration peut être consultée sur la page web de la Conférence

régionale (<http://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/arc31/documents/fr/>). M. Gordi a réitéré l'engagement des OSC en faveur des droits des agriculteurs ainsi que leur volonté de trouver des solutions aux problèmes communs.

### **Déclaration de la porte-parole du secteur privé**

18. M<sup>me</sup> Lucy Muchocki, PDG du Consortium panafricain du secteur agroalimentaire et de l'agroindustrie, a prononcé la déclaration au nom du secteur privé élaborée à la suite du dialogue des responsables du secteur agroalimentaire en Afrique qui s'est tenu au Ghana, le 2 mars 2020. Sa déclaration peut être consultée sur la page web de la Conférence régionale. M<sup>me</sup> Muchocki a préconisé d'organiser régulièrement des dialogues pour aborder les questions liées au commerce, à la finance et à l'innovation dans le secteur agroalimentaire africain et a appelé à maintenir la dynamique en faveur de l'élaboration de solutions pratiques et orientées vers l'action.

## **II. Questions relatives aux politiques mondiales et régionales**

### **A. La covid-19 et ses effets sur les systèmes agroalimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition: incidences et priorités pour la région Afrique**

19. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé «La covid-19 et ses effets sur les systèmes agroalimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition: incidences et priorités pour la région Afrique» (ARC/20/3).

20. Les participants à la Conférence régionale:

- i. ont apprécié l'initiative de la FAO consistant à rassembler la Commission de l'Union Africaine (CUA), les communautés économiques régionales (CER), les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes pour faire face à la pandémie de covid-19 dans la région Afrique;
- ii. ont reconnu qu'il y avait plusieurs défis et incertitudes liés à la covid-19, mais que celle-ci était une occasion de tirer parti des connaissances et des compétences techniques de la FAO pour définir l'intervention actuelle de l'Afrique face à la pandémie et au-delà, y contribuer et peser sur celle-ci;
- iii. se sont félicités du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, dont l'objectif est de promouvoir les investissements stratégiques afin de prévenir les futures crises, d'éviter que la crise sanitaire ne se transforme en crise alimentaire, d'améliorer la résilience face aux chocs et d'accélérer la reconstruction et la transformation durable de nos systèmes alimentaires;
- iv. ont pris acte des besoins spécifiques des petits États insulaires en développement (PEID), des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement sans littoral (PDSL), qui forment ensemble le groupe le plus touché par les répercussions de la covid-19, et de la nécessité d'adapter l'appui aux interventions et au redressement aux circonstances actuelles;
- v. ont pris acte des efforts accomplis par les partenaires de développement en matière de mobilisation de nouvelles ressources et de réorientation des programmes et des projets en cours afin d'atténuer les effets de la covid-19, ainsi que de la nécessité d'étudier de nouvelles voies pour mobiliser des ressources en travaillant avec le secteur privé.

21. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:

- i. de continuer d'aider les Membres à renforcer les actions qu'ils mènent face à la covid-19 dans les principaux domaines, y compris en s'assurant que les plans d'intervention nationaux comprennent des interventions dans les domaines de l'agriculture et des systèmes alimentaires et favorisent le redressement dans ces secteurs;
- ii. de prendre en compte les nouvelles priorités qui découlent de la pandémie de covid-19 dans le cadre de l'aide apportée aux Membres pour atténuer la menace considérable que

le virus fait peser sur l'élimination de l'extrême pauvreté et l'éradication de la faim en Afrique. En particulier, les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:

- a. d'aider les Membres à réaliser des évaluations des incidences socioéconomiques afin de mesurer les répercussions de la covid-19 sur la sécurité alimentaire, la nutrition et le fonctionnement des systèmes alimentaires;
  - b. d'aider les Membres à garantir la disponibilité d'aliments nutritifs et peu coûteux en concevant et en mettant en œuvre des interventions qui s'appuient sur les recommandations formulées dans le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020*;
  - c. de contribuer à l'établissement et à la promotion d'approches multisectorielles pour favoriser la sécurité alimentaire et la nutrition;
  - d. d'aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des programmes de protection sociale plus efficaces, peu coûteux et innovants, notamment en faisant en sorte que la conception, les outils de gestion et les systèmes d'exécution de ces programmes permettent de les positionner et de les orienter dans des systèmes de protection sociale nationaux qui renforcent la résilience à long terme des ménages;
  - e. de continuer à aider les gouvernements et les institutions du secteur privé à rendre possibles des réformes politiques, des mécanismes et des mesures de renforcement des capacités qui soient adaptés aux besoins des entreprises agroalimentaires tout au long des chaînes de valeur alimentaires afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition;
  - f. de contribuer aux efforts menés par la CUA, le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, les Membres et d'autres parties prenantes pour mettre en œuvre l'Accord de libre-échange;
  - g. d'encourager la poursuite du dialogue sur la création d'une Agence africaine de sécurité sanitaire des aliments qui permettrait de renforcer l'harmonisation et la coordination des normes et cadres juridiques relatifs à la sécurité sanitaire des aliments et de promouvoir la programmation et la prise de décision fondées sur les risques;
- iii. d'aider les Membres et les CER à exploiter les possibilités d'accélération de l'innovation et du développement du numérique;
  - iv. de traduire en actions concrètes les déclarations politiques formulées à l'issue de la réunion conjointe en ligne des ministres de l'agriculture des pays africains qui s'est tenue le 16 avril 2020 et qui portait sur les répercussions de la pandémie de covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

22. Les participants à la Conférence régionale ont prié instamment les Membres de donner suite aux recommandations émanant de la réunion ministérielle tripartite qui s'est tenue le 27 juillet 2020.

## **B. Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté et la faim**

23. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé «Initiative Main dans la main de la FAO – une nouvelle approche» (ARC/20/2 Rev.1), qui porte sur l'accélération de la transformation agricole et du développement rural durable aux fins de l'éradication de la pauvreté (objectif de développement durable [ODD] 1) et de l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition (ODD 2).

24. Les participants à la Conférence régionale:
- i. se sont félicités de la nouvelle Initiative Main dans la main, grâce à laquelle la FAO appuiera les plans d'investissements et actions fondés sur des éléments concrets, pris en main par les pays et pilotés par ceux-ci dans la région, sur la base des priorités nationales;
  - ii. ont apprécié la priorité donnée à l'accélération de la transformation agricole inclusive et du développement rural durable aux fins de l'éradication de la pauvreté (ODD 1) et de l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition (ODD 2). Les efforts menés contribueront ainsi à la réalisation de tous les autres ODD dans la région;
  - iii. ont reconnu le rôle que l'Initiative Main dans la main pouvait jouer pour revitaliser le soutien apporté aux actions fondées sur des éléments concrets et pilotées et prises en main par les pays en identifiant les régions et les territoires où le développement durable, inclusif et innovant de l'agriculture et des chaînes de valeur agroalimentaires peut avoir les effets les plus importants sur l'élimination de la faim et de la pauvreté;
  - iv. ont accueilli favorablement l'approche souple et innovante fondée sur l'appariement, qui vise à établir et favoriser des partenariats qui renforcent la mobilisation de ressources, y compris les contributions en nature et les dispositifs de financement et d'investissement, afin d'accélérer la concrétisation des priorités nationales de développement durable au service de l'alimentation et de l'agriculture;
  - v. ont reconnu qu'il était important de renforcer les capacités nationales en matière de collecte, d'analyse et de communication des données afin de prendre en compte et de mesurer en termes quantitatifs les interactions, les interdépendances et les arbitrages entre les mesures politiques et les programmes, et d'établir des priorités qui éclairent la conception de programmes découlant de l'Initiative Main dans la main visant à concrétiser un certain nombre d'objectifs du Programme 2030;
  - vi. ont souligné qu'il était utile d'améliorer les analyses afin de mieux étayer la prise de décisions en matière d'investissements, d'innovation et de changements relatifs aux politiques et aux institutions qui promeuvent le développement de systèmes agroalimentaires inclusifs et durables qui tiennent compte des jeunes et de la parité hommes-femmes;
  - vii. ont reconnu l'importance du partage des connaissances et des technologies de l'information et de la communication entre les pays dans le cadre général de l'Initiative Main dans la main;
  - viii. ont noté que les engagements et les cibles de la Déclaration de Malabo se retrouvaient dans les ODD, en particulier l'ODD 2 (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable);
  - ix. ont noté que l'Initiative Main dans la main pouvait jouer un rôle important dans l'augmentation de la production et de la productivité agricoles ainsi que dans le renforcement de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
  - x. ont également constaté que l'Initiative Main dans la main pouvait aider les pays à faire progresser la concrétisation des cibles de la Déclaration de Malabo et à respecter les obligations liées à l'établissement de rapports biennaux et à la reddition de comptes qui en découlent;
  - xi. ont aussi noté que l'Initiative Main dans la main était inclusive, transparente et ouverte à tous les Membres, au-delà des pays prioritaires sélectionnés jusqu'à présent;
  - xii. ont accueilli avec satisfaction les données d'expérience relatives à la mise en œuvre de l'Initiative communiquées par certains pays pilotes (Burkina Faso, Éthiopie et Zimbabwe).
25. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:
- i. de soutenir le renforcement des capacités institutionnelles et techniques nationales et régionales aux fins de la production et de la gestion de connaissances et de données qui favorisent une planification, une mise en œuvre, un suivi, une évaluation et un apprentissage fondés sur des données probantes;

- ii. d'aider les Membres à se servir de l'Initiative pour mettre en place des systèmes coordonnés et efficaces de collecte et de gestion des données, notamment les indicateurs utilisés pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo et des ODD;
- iii. d'attirer l'attention sur les convergences importantes qui existent entre la plupart des indicateurs élaborés en vue de mesurer les avancées réalisées dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo et les indicateurs des ODD;
- iv. de promouvoir des partenariats public-privé efficaces et ouverts aux petits producteurs, qui sont un facteur essentiel pour obtenir des résultats qui transforment des vies et permettent de promouvoir des paysages durables;
- v. d'envisager des moyens d'améliorer et d'étendre l'Initiative Main dans la main afin de renforcer l'appui que la FAO prête aux pays pour atteindre d'autres objectifs prioritaires de l'Organisation, en s'alignant sur les priorités des équipes de pays des Nations Unies, et, en particulier, afin de faire face à la pandémie de covid-19 et à ses effets;
- vi. de créer un volet spécial pour aider les bénéficiaires de l'Initiative Main dans la main à développer le numérique et à déployer les bonnes technologies dans le secteur agricole et dans tous les systèmes alimentaires;
- vii. d'encourager l'échange de données d'expérience entre les pays qui participent à l'Initiative Main dans la main.

### **C. Renforcer la résilience des systèmes alimentaires et agricoles dans le contexte de crises multiples concomitantes (phénomènes météorologiques extrêmes, organismes nuisibles et maladies transfrontières, conflits et récessions économiques): agir à l'interface de l'aide humanitaire, du développement et de la paix en Afrique**

26. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé «Renforcer la résilience des systèmes alimentaires et agricoles dans le contexte de crises multiples concomitantes (phénomènes météorologiques extrêmes, organismes nuisibles et maladies transfrontières, conflits et récessions économiques): agir à l'interface de l'aide humanitaire, du développement et de la paix» (ARC/20/4 Rev.1). Les participants à la Conférence régionale se sont penchés sur la hausse de l'insécurité alimentaire aussi bien aiguë que chronique et sur la persistance de la malnutrition en Afrique ces dernières années, qui s'expliquent par les incidences combinées de la variabilité du climat, des extrêmes climatiques, des conflits et des ralentissements et fléchissements économiques.

27. Les participants à la Conférence régionale:

- i. ont reconnu que les PEID, les PMA et les PDSL faisaient face à des défis particuliers, au nombre desquels figurent l'éloignement géographique, l'accès libre à la mer, des coûts de transport et de transit élevés, la vulnérabilité face aux chocs climatiques, la dépendance à l'égard du commerce international, le manque d'intégration commerciale, les problèmes de logistique et le fait que leurs systèmes alimentaires ne sont pas intégrés dans l'économie régionale ou mondiale;
- ii. ont reconnu que la variabilité du climat, les extrêmes climatiques, les conflits et les ralentissements économiques avaient provoqué une hausse de l'insécurité alimentaire chronique et aiguë et fait persister la malnutrition en Afrique ces dernières années;
- iii. ont noté avec inquiétude que les organismes nuisibles et les maladies transfrontières, en particulier le criquet pèlerin et l'apparition de foyers de criquets migrants africains à l'est et au sud du continent, et les répercussions de la pandémie de covid-19 accentuaient la détérioration de la sécurité alimentaire en Afrique;
- iv. ont souligné que les inondations étaient un facteur important et qu'il fallait investir davantage, notamment dans l'économie bleue;
- v. ont reconnu que la collaboration entre les acteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix fondée sur des approches axées sur l'interface entre aide humanitaire, développement et paix pourrait mettre en évidence le large éventail de risques auxquels les populations sont confrontées et confirmer l'interdépendance des risques liés au climat et d'origine humaine;

- vi. ont souligné qu'il fallait s'efforcer de prévoir et d'empêcher les conflits ainsi que de prendre des mesures préventives pour atténuer leurs répercussions sur la sécurité alimentaire;
  - vii. ont mis en évidence le rôle du secteur privé dans le renforcement de la résilience dans les contextes fragiles en Afrique, notamment dans les PEID et les PDSL;
  - viii. ont pris note des questions hautement politiques abordées dans le document.
28. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:
- i. d'accorder une plus grande priorité aux investissements et aux partenariats qui concernent les approches et les systèmes intégrés, complets et innovants visant à renforcer la résilience, notamment au moyen de régimes de protection sociale globaux à l'interface entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, afin de mettre un terme aux besoins d'aide humanitaire en réduisant les risques et les vulnérabilités et en contribuant aux efforts de prévention;
  - ii. de veiller à une intégration plus délibérée et plus systématique des approches tenant compte des conflits et de renforcer les capacités locales en matière de paix ainsi que les investissements visant à trouver des moyens de répondre aux besoins complexes des groupes vulnérables, aussi bien au quotidien que lors des crises;
  - iii. de mettre l'accent sur le renforcement de la collaboration tout en s'attachant à obtenir des résultats collectifs face à la vulnérabilité et aux risques auxquels font face les communautés dans les pays exposés aux crises;
  - iv. d'insister sur le fait qu'il est important que tous les sous-secteurs de l'agriculture participent aux interventions ayant pour finalité de renforcer la résilience;
  - v. de renforcer les moyens dont disposent les pays pour faire en sorte que leurs systèmes alimentaires et agricoles résistent aux crises, en particulier aux événements météorologiques extrêmes, aux organismes nuisibles et aux maladies transfrontières, aux conflits et aux ralentissements économiques;
  - vi. d'examiner ses programmes afin de les adapter à la situation que connaissent actuellement les marchés du fait de la crise économique et sanitaire mondiale liée à la covid-19;
  - vii. de collaborer avec les Membres de la FAO représentés à la Commission de l'Union africaine et d'examiner avec eux les questions hautement politiques liées à l'interface entre aide humanitaire, développement et paix;
  - viii. de créer une plateforme continentale consacrée à la sécurité alimentaire et un système d'information dont les pays pourront se servir.
29. Les participants à la Conférence régionale ont invité les partenaires de développement à:
- i. envisager d'intégrer davantage l'aide humanitaire et l'appui au développement à plus long terme (notamment dans l'alimentation et l'agriculture) au moyen de processus de planification pluriannuelle, d'un ensemble d'interventions multisectorielles et d'engagements à plus long terme des donateurs, l'objectif étant de s'attaquer à toutes les formes de malnutrition dans les zones fragiles et touchées par des conflits.
30. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé aux gouvernements:
- i. d'investir stratégiquement afin de renforcer la résilience des pays et des personnes face aux chocs en mettant davantage l'accent sur la réduction de la dépendance à l'égard de quelques produits de base ainsi que sur les inégalités géographiques, en investissant en faveur de la diversification de l'économie et en favorisant une transformation structurelle inclusive qui est essentielle en vue de la stabilité sociale à plus long terme et d'une croissance inclusive large;
  - ii. de renforcer les partenariats internationaux et régionaux tels que le Réseau mondial contre les crises alimentaires, qui sont vitaux pour gérer et réduire les risques liés à la variabilité du climat et aux extrêmes climatiques, qui eux-mêmes peuvent contribuer aux conflits puisqu'ils pèsent sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition;

- iii. d'accroître leur soutien et leurs contributions au Fonds fiduciaire africain de solidarité en vue d'améliorer la résilience et d'amorcer une transformation durable des systèmes agricoles et alimentaires à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
- iv. d'adopter de nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté et la faim, en particulier la promotion des investissements, notamment dans le cadre de la coopération entre les secteurs public et privé.

#### **D. Progrès accomplis dans le cadre du programme régional de la FAO concernant les petits États insulaires en développement (PEID) et vers l'élaboration d'un programme d'action visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays d'Afrique sans littoral**

31. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé «Vers l'élaboration d'un programme d'action visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays d'Afrique sans littoral» (ARC/20/5) ainsi que les progrès accomplis en ce qui concerne le Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement dans la région Afrique.

32. Les participants à la Conférence régionale:

- i. ont accueilli favorablement la création, par la FAO, du Bureau des petits États insulaires en développement (PEID), des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement sans littoral (PDSL);
- ii. ont reconnu que les économies des PDSL étaient moins diversifiées et plus vulnérables à plusieurs types de chocs malgré leur potentiel en matière d'augmentation de la production et de la productivité dans l'agriculture;
- iii. ont reconnu que l'Initiative Main dans la main était une occasion pour les PEID, les PMA et les PDSL de relever les défis auxquels ils sont confrontés dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

33. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:

- i. de soutenir et renforcer la collaboration entre les pays africains sans littoral et leurs voisins de transit respectifs, notamment d'établir des priorités en matière de politiques et de réaliser des investissements pour renforcer la sécurité alimentaire et le commerce;
- ii. d'aider de manière plus cohérente les pays enclavés en Afrique, compte tenu de leurs vulnérabilités qui les empêchent de relever les défis uniques et complexes auxquels ils font face en matière de sécurité alimentaire et de nutrition;
- iii. d'aider les PDSL à mettre en place des mécanismes et à tirer parti des investissements publics et privés dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, afin de capitaliser sur les potentiels existants;
- iv. d'aider les PDSL à relever de manière volontariste et constructive leurs défis en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au moyen d'initiatives régionales ou continentales, comme la Zone de libre-échange continentale africaine, le programme sur le développement des infrastructures en Afrique ou la vision 25X25 de l'agriculture climato-intelligente en Afrique;
- v. de porter une attention particulière à la composante du Programme d'action mondial consacrée aux PEID de l'océan Atlantique et de l'océan Indien;
- vi. d'intensifier l'assistance prêtée aux PEID afin de faciliter la participation du secteur privé au renforcement de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région.

34. Les participants à la Conférence régionale ont encouragé:
- i. les Membres à se concentrer davantage sur les pays africains sans littoral et à s'engager auprès d'eux dans le cadre de l'Initiative Main dans la main et sur la base des bonnes pratiques du Programme régional de la FAO dans les PEID;
  - ii. les Membres à mettre en œuvre des politiques volontaristes pour améliorer l'environnement commercial et réglementaire, renforcer les institutions et promouvoir des investissements inclusifs en vue d'un renforcement de la compétitivité dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture;
  - iii. les partenaires à allouer les ressources dont ils ont besoin aux PEID de l'océan Atlantique et de l'océan Indien pour répondre aux priorités du programme;
  - iv. à interagir avec des organes économiques régionaux tels que la Commission de l'océan Indien (COI), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

### **E. Réaliser une transformation inclusive des systèmes alimentaires en Afrique grâce à l'innovation et au développement du numérique: vers le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021)**

35. Les participants à la Conférence régionale ont examiné les documents relatifs à la réalisation d'une transformation inclusive des systèmes alimentaires en Afrique grâce à l'innovation et au développement du numérique en vue du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021) (ARC/20/6; ARC/20/7).

36. Les participants à la Conférence régionale:
- i. ont constaté que, pour transformer l'alimentation et l'agriculture afin de favoriser le développement durable, il fallait assurer une productivité agricole qui permette de fournir aux populations des aliments sans danger, nutritifs et bon marché, de manière inclusive et en veillant à une gestion efficace et durable des ressources naturelles;
  - ii. ont constaté que la technologie et de l'innovation étaient de nature à accélérer la transformation des systèmes alimentaires;
  - iii. ont pris note des progrès accomplis dans la préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021);
  - iv. ont approuvé les cinq principes de la vision commune pour une alimentation et une agriculture durables de la FAO:
    - a. accroître la productivité, l'emploi et la valeur ajoutée dans les systèmes alimentaires pour améliorer la nutrition et favoriser des régimes alimentaires sains;
    - b. protéger et valoriser les ressources naturelles;
    - c. améliorer les moyens d'existence et favoriser une croissance économique inclusive;
    - d. renforcer la résilience des personnes, des communautés et des écosystèmes;
    - e. adapter la gouvernance aux nouveaux défis;
  - v. se sont félicités des efforts consentis par la FAO pour établir et gérer des mécanismes et outils de communication d'informations sur les ODD afin de renforcer les bureaux nationaux de statistique, en particulier étant donné que leur rôle a été étendu au suivi et à l'établissement de rapports sur les indicateurs relatifs aux ODD ainsi qu'à l'appui à l'Initiative Main dans la main de la FAO;
  - vi. ont reconnu qu'il fallait développer durablement les chaînes de valeur agricoles grâce à une collaboration entre les disciplines et les secteurs, ainsi qu'entre les pays et au sein de ceux-ci, afin de relever les nouveaux défis et de saisir les occasions d'améliorer la nutrition qui se présentent au niveau des systèmes alimentaires;

- vii. ont examiné les avantages et les problèmes auxquels la création d'une Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques à la FAO pourrait donner naissance et évalué l'utilité d'une telle initiative pour le développement de solutions numériques pour l'Afrique;
- viii. ont salué la création du nouveau bureau de l'innovation et souligné qu'il était important d'innover dans l'alimentation et l'agriculture pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires et concrétiser les ODD, en particulier l'ODD 2 (éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition);
- ix. ont jugé utile de promouvoir l'échange de connaissances et de meilleures pratiques entre les pays pour développer les technologies agricoles et les innovations numériques ainsi que les politiques qui les favorisent;
- x. ont pris note de l'importance des systèmes de données et d'information dans la transformation des systèmes alimentaires et la promotion de régimes alimentaires sains;
- xi. ont reconnu que la transformation des systèmes alimentaires devait passer par un développement du numérique qui tienne compte des pratiques culturelles locales et leur accorde la considération qu'elles méritent, et qui suscite de l'intérêt chez les jeunes;
- xii. ont approuvé la nécessité de faire participer les jeunes à la concrétisation des ODD et au renforcement de la sécurité alimentaire en agissant dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de l'élevage;
- xiii. se sont dits conscients de l'importance qu'il y a à assurer l'inclusion des jeunes, du milieu universitaire et des institutions de recherche au plan national pour transformer les systèmes alimentaires.

37. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:

- i. d'aider les pays Membres de la FAO, en collaboration avec l'Union africaine et ses institutions, à intégrer au mieux l'alimentation et l'agriculture durables dans les plans d'investissement et les plans d'action stratégiques nationaux et dans la coordination des activités entre les secteurs, et de se servir du document *Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD: 20 actions interconnectées pour orienter les décideurs* pour orienter le processus de transformation et favoriser les systèmes alimentaires qui tiennent compte de la nutrition;
- ii. d'intensifier l'assistance qu'elle prête aux pays dans le domaine agricole (cultures, élevage, foresterie et pêche) en encourageant l'innovation et en la rendant plus accessible aux petits producteurs, en fournissant un appui intégré aux politiques et en favorisant les approches multisectorielles;
- iii. de promouvoir, diversifier et renforcer la coopération avec les organismes régionaux, les institutions financières internationales et les partenaires publics et privés dans le cadre d'investissements durables et de la recherche de solutions et d'outils novateurs qui facilitent la réalisation des ODD et contribuent plus globalement au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui se tiendra en 2021;
- iv. d'affirmer, à l'approche du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021) et par la voie d'un processus de consultation des États Membres et des autres parties prenantes, que les systèmes alimentaires occupent une place centrale dans le programme de développement durable et qu'il est nécessaire d'investir sans plus attendre dans des systèmes alimentaires plus durables;
- v. de proposer aux organes intergouvernementaux de la FAO de faire le nécessaire pour que les États Membres de l'ONU et les autres parties prenantes s'accordent sur une définition de référence des systèmes alimentaires et sur un cadre pratique qui oriente les actions qu'ils mènent de concert afin que la transformation des systèmes alimentaires favorise réellement la réalisation des ODD;
- vi. de rassembler davantage d'éléments factuels et de concevoir des outils plus efficaces pour mieux mesurer, analyser et gérer les arbitrages dans des contextes spécifiques en établissant des plateformes ouvertes de partage de données aux fins de modélisation et

- vii. d'accélérer les actions multipartites visant la transformation des systèmes alimentaires afin que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021) soit l'occasion d'entériner une action efficace et intensifiée, notamment dans les domaines de l'investissement, de l'innovation et de la diffusion rapide de l'expérience acquise et des connaissances, grâce à un dialogue renforcé sur les politiques fondé sur des bases scientifiques;
- viii. d'aider les gouvernements et d'autres parties intéressées à renforcer leurs capacités en matière d'innovation dans toutes ses dimensions, notamment en favorisant la création de nouvelles institutions, l'adoption de politiques et de pratiques inclusives et l'établissement de mécanismes de financement et de partage des risques originaux et de technologies et de systèmes d'information sur les marchés à l'appui d'une transformation inclusive des systèmes agricoles et alimentaires;
- ix. de continuer à contribuer au renforcement des partenariats et plateformes stratégiques ainsi qu'à la mise en place de systèmes visant à améliorer les échanges commerciaux et l'intégration régionale;
- x. d'intensifier la collaboration interorganisations afin de favoriser un développement durable des systèmes alimentaires qui facilite le commerce et l'accès aux marchés, conformément aux principes du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.
- xi. de réfléchir à un moyen d'entreprendre une transformation systémique des systèmes alimentaires qui les rende attrayants aux yeux des jeunes et des petits exploitants.

38. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021) réponde à cinq questions:

- i. Comment renforcer la recherche agricole en Afrique afin qu'elle produise davantage de données scientifiques, de connaissances et d'informations nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires avec la participation des universités et des institutions de recherche?
- ii. Quel rôle les conseils agricoles et autres organismes nationaux pourraient-ils jouer dans la diffusion de conseils pratiques et techniques visant à assurer l'innovation technologique, le développement du numérique et l'accès aux marchés au niveau local?
- iii. Comment encourager une participation dynamique du secteur privé, et quel type de secteur privé faut-il pour favoriser la souveraineté alimentaire et la croissance économique?
- iv. Comment accélérer le processus de transformation à l'échelle des exploitations familiales?
- v. Comment élaborer des approches agroécologiques fondées sur des éléments de connaissances concrets et des données scientifiques afin de régénérer la base de ressources naturelles (eau, terres, forêts, pêche, etc.)?

39. Conscients de la place particulière qu'occupe le développement du numérique dans la transformation des systèmes alimentaires, les participants à la Conférence régionale ont également prié la FAO:

- i. d'aider les Membres à élaborer une stratégie relative à l'agriculture numérique (e-agriculture) pour atteindre leurs objectifs de développement durable;
- ii. de donner des orientations sur les mesures à prendre pour mobiliser les investissements et les innovations du secteur privé dans le domaine de l'agriculture numérique, ce qui permettra aux petites exploitations familiales de profiter des avantages des technologies numériques dans le cadre d'une approche du partenariat public-privé-personnes qui bénéficie à toutes les parties;

- iii. de créer des normes en matière de données et des procédures opérationnelles relatives à la collecte, à la vérification, à la synchronisation et à l'échange de données dans le secteur agricole en vue d'aider les Membres à intégrer les systèmes agricoles numériques isolés, à concevoir des solutions numériques intersectorielles et à établir un indice ou un tableau de bord sur l'agriculture numérique;
- iv. de concourir à la création de pôles régionaux d'agriculture numérique et d'innovation qui serviront d'incubateurs et de laboratoires d'idées pour l'innovation et l'expérimentation et conduiront à un écosystème numérique durable et dynamique dans la région.

## **F. Le rôle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dans les domaines des systèmes alimentaires et de la nutrition: comment promouvoir la convergence politique intersectorielle?**

40. Les participants à la Conférence régionale ont fait le point des éléments nouveaux et des débats récents tenus au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et ont examiné son Programme de travail pluriannuel et réfléchi à la suite à donner dans la région Afrique (ARC/20/9).

41. Les participants à la Conférence régionale:

- i. ont reconnu que le CSA était une plateforme multipartite unique en son genre en ce qu'elle favorise l'exercice du droit à l'alimentation et façonne les systèmes alimentaires afin qu'ils résistent aux chocs tels que ceux que provoque actuellement la pandémie de covid-19;
- ii. se sont engagés à appuyer la mise en œuvre des instruments de politique générale du CSA aux niveaux régional et national;
- iii. ont pris note de l'importance que revêt le processus de convergence des politiques en cours sur les Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition, document de référence fondamental pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes en agissant sur les systèmes alimentaires dans les années à venir;
- iv. ont invité les Membres à participer activement à la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel du CSA pour 2020-2023.
- v. se sont félicités de la contribution positive des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale dans les pays et du renforcement des cadres institutionnels multisectoriels en faveur de la transformation des systèmes alimentaires;
- vi. ont reconnu que les Directives contribuaient à renforcer la participation du secteur privé à la transformation des systèmes alimentaires;
- vii. ont invité le CSA à donner un nouveau souffle à ses travaux et à ses produits axés sur les connaissances afin qu'ils présentent une utilité dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la mise en œuvre des programmes aux plans régional et national;
- viii. ont invité les pays à devenir membres du CSA et à renforcer l'action collective contre la faim et la malnutrition sous toutes ses formes;
- ix. ont reconnu qu'il était important d'appliquer des directives volontaires car elles servent de base institutionnelle pour la collaboration et la création d'effets de synergie entre les différents secteurs ministériels et les acteurs non gouvernementaux;
- x. ont souligné qu'il importait d'achever l'élaboration des directives volontaires relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition, qui seront un apport majeur au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires;
- xi. ont invité la FAO à encourager la mise en œuvre de directives qui tiennent compte des défis liés à la nutrition et du contexte national.

### III. Questions relatives au Programme et au budget

#### A. Résultats et priorités de la FAO dans la région Afrique

42. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé «Résultats et priorités de la FAO dans la région Afrique» (ARC/20/8), dans lequel sont présentées les réalisations de l'exercice 2018-19 et les propositions pour 2020-21 et les périodes suivantes, et notamment des observations sur les priorités sous-régionales dans la région Afrique.
43. Les participants à la Conférence régionale:
- i. ont noté que le Cadre stratégique de la FAO jouait un rôle majeur en orientant les activités techniques de l'Organisation et ont pris note des dispositions relatives à la proposition de révision du Cadre, qui sera présenté à la Conférence de la FAO, en juillet 2021;
  - ii. se sont félicités des efforts que la FAO continue de réaliser pour élaborer une stratégie relative aux partenariats avec le secteur privé qui soit conforme aux meilleures pratiques, aux cadres de référence et aux documents d'orientation des Nations Unies;
  - iii. ont affirmé qu'il était essentiel d'agir et d'investir pour parvenir à des systèmes alimentaires plus durables et contribuer ainsi à la réalisation du Programme 2030;
  - iv. ont reconnu qu'il était nécessaire d'utiliser des dispositifs et des outils de prise de décisions améliorés pour cadrer les interventions à l'appui de systèmes alimentaires plus durables;
  - v. ont apprécié la décision du Secrétaire général de l'ONU de convoquer un Sommet sur les systèmes alimentaires en 2021 et de la formulation d'orientations concernant les objectifs et les résultats attendus du Sommet;
  - vi. ont pris la mesure de la contribution majeure que l'Initiative Main dans la main peut apporter à l'éradication de la pauvreté (ODD 1) et à l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition (ODD 2) en privilégiant l'augmentation de la productivité agricole pour améliorer la nutrition, augmenter les niveaux de vie en milieu rural et stimuler la croissance économique mondiale, en application du mandat de la FAO;
  - vii. ont pris acte de l'importance qu'il y a à donner aux populations des PEID les moyens de remodeler leurs systèmes alimentaires pour jouir d'une meilleure nutrition et mieux résister aux chocs climatiques et économiques;
  - viii. ont noté qu'il importait d'adopter des approches novatrices et de faire appel à la science et aux technologies modernes, y compris aux solutions numériques, pour faire face aux situations nouvelles et relever les défis qui se dessinent;
  - ix. ont souligné qu'il importait de renforcer les partenariats en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et du développement agricole et rural aux fins de la concrétisation des ODD;
  - x. ont noté qu'il fallait opérer des transformations des systèmes alimentaires qui reflètent les liens dynamiques entre les secteurs, les acteurs et les pays en ce qui concerne l'utilisation durable des ressources naturelles, l'agriculture, l'alimentation, la nutrition et la résilience;
  - xi. ont noté qu'il était important de consolider les partenariats, notamment avec les petits producteurs et les entreprises multinationales de l'alimentation, les intermédiaires et les consommateurs, comme l'a souligné le Comité de la sécurité alimentaire mondiale à sa quarante-sixième session;
  - xii. ont reconnu que les activités menées par la FAO aux niveaux régional et national comptaient beaucoup pour faire face à des enjeux de développement aux multiples facettes et prêter un appui efficace et efficient aux pays dans la réalisation des ODD;
  - xiii. ont noté qu'il importait de faire en sorte que l'expertise technique de la FAO soit en accord avec le Programme 2030 dans le contexte de la réforme du système des Nations Unies pour le développement;

- xiv. ont souligné l'importance capitale des activités que mène la FAO pour définir des règles et des normes, comme, par exemple, des directives volontaires et des instruments juridiques, aux niveaux national et régional;
  - xv. se sont félicités du travail accompli et des résultats obtenus par la FAO durant l'exercice biennal 2018-2019 dans le cadre des initiatives régionales et des autres principaux domaines d'activité liés aux grandes priorités définies par la Conférence régionale à sa trentième session;
44. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:
- i. de réaffirmer l'importance que continuent d'avoir les trois initiatives régionales – à savoir éradiquer la faim d'ici à 2025, intensifier durablement la production et développer les chaînes de valeur, et renforcer la résilience dans les zones arides d'Afrique – dans le cadre des actions menées dans les domaines prioritaires définis pour l'Afrique;
  - ii. d'ajuster les priorités régionales sur la base des initiatives nouvellement créées, telles que la transformation inclusive des systèmes alimentaires, l'Initiative Main dans la main, le développement du numérique et l'innovation, le Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 et le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement;
  - iii. d'étoffer et de renforcer un programme de travail régional afin de prêter une assistance technique aux Membres africains de la FAO sous la coordination des institutions responsables de l'Union africaine et des communautés économiques régionales aux fins de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine et, entre autres, du renforcement des normes de sécurité sanitaire des aliments;
  - iv. de reconnaître et de promouvoir le rôle important que peut jouer la Zone de libre-échange continentale africaine dans le renforcement des activités de la FAO en rapport avec la sécurité alimentaire, la nutrition et les systèmes alimentaires;
  - v. d'étoffer/de renforcer son programme de travail sur le changement climatique, la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles, en particulier les problèmes de la dégradation des terres, de la désertification ou des inondations, par exemple, en établissant des programmes phares tels que l'initiative Grande muraille verte du Sahara et du Sahel, l'initiative en faveur de villes plus vertes, etc.;
  - vi. de prêter un appui plus solide aux PEID, aux PMA et aux PDSL, qui doivent relever des défis complexes et particuliers dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
  - vii. d'encourager l'échange de connaissances et l'adoption à plus grande échelle des meilleures pratiques, des technologies et des approches novatrices, notamment les analyses de données, les plateformes géospatiales et les solutions numériques, pour éclairer l'élaboration de politiques et la réalisation d'investissements qui accélèrent la transformation agricole et le développement des systèmes alimentaires et favorisent ainsi l'éradication de la pauvreté, l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition et la réalisation d'autres ODD;
  - viii. de veiller à ce que les politiques soient intégrées et coordonnées afin de créer des effets de synergie au niveau des secteurs et de favoriser une action cohérente au plan continental, ce qui aidera les pays à parvenir à la souveraineté alimentaire;
  - ix. d'aider les pays à transposer à plus grande échelle les programmes et projets fondés sur des données factuelles qui donnent de bons résultats.

## **B. Réseau de Bureaux décentralisés**

45. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document sur le réseau de bureaux décentralisés (ARC/20/10), qui rend compte des activités menées en 2018-19 et des activités prévues pour 2020-21. Ils se sont dits satisfaits de la mise en œuvre des décisions prises à la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique ainsi que des progrès réalisés dans la décentralisation du réseau de bureaux de pays de la FAO.

46. Les participants à la Conférence régionale:
- i. se sont félicités des mesures prises par la FAO pour accroître la délégation des pouvoirs et décentraliser la prise de décisions dans les domaines administratifs et programmatiques, y compris les ressources humaines et les achats, afin d'améliorer l'exécution globale des programmes stratégiques et de répondre aux attentes qui découlent du Programme 2030;
  - ii. ont constaté que la FAO continuait de participer à la mise en œuvre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement aux niveaux régional et national;
  - iii. ont déclaré que les nouveaux bureaux consacrés à l'innovation, aux urgences et à la résilience, au changement climatique, à la biodiversité et à l'environnement, aux objectifs de développement durable, ainsi qu'aux petits États insulaires en développement, aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral – dont la création a été approuvée par le Conseil de la FAO à sa cent soixante-quatrième session, en juillet 2020 – joueraient un rôle déterminant dans la mise en œuvre de l'Initiative Main dans la main de la FAO dans les pays prioritaires, parmi lesquels figurent les PEID, les PMA et les PDSL;
47. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:
- i. de veiller à la mise en œuvre intégrale de toutes les recommandations formulées à ce sujet à la trentième session de la Conférence régionale, qui s'est tenue au Soudan;
  - ii. de continuer à renforcer ses moyens techniques et l'intégration des politiques aux niveaux régional et sous-régional;
  - iii. de veiller à une mobilisation en faveur de certains ODD dans la région (notamment ceux dont la FAO est garante) en accordant une attention particulière à la lutte contre la faim et la pauvreté dans les pays les plus fragiles qui en ont le plus besoin;
  - iv. de passer à une démarche entièrement axée sur les programmes au niveau décentralisé et de définir des objectifs programmatiques plus concrets pour démontrer plus clairement ses contributions précieuses à la réalisation des ODD, conformément aux recommandations émanant de l'évaluation du cadre de résultats stratégiques de la FAO;
  - v. de poursuivre l'aménagement des modèles d'activité de ses bureaux décentralisés, en particulier à lumière du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, afin d'accroître la flexibilité et l'efficacité avec laquelle l'Organisation utilise ses ressources financières et humaines limitées, l'objectif étant de répondre aux priorités et besoins naissants des Membres, conformément aux ODD;
  - vi. d'évaluer, de repérer et de saisir les nouvelles possibilités offertes par le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement aux niveaux national et régional en s'appuyant sur l'expérience et les connaissances pratiques acquises en collaboration avec d'autres partenaires, en particulier les organismes ayant leur siège à Rome;
  - vii. de veiller à ce que le Bureau des petits États insulaires en développement, des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, qui vient d'être créé:
    - a. serve de lien entre les départements techniques et les divisions, les experts techniques et les bureaux décentralisés pour que les programmes exécutés dans les pays prioritaires produisent davantage de résultats concrets;
    - b. entretienne des relations avec des acteurs et partenaires externes, dont les Membres, le secteur privé et les partenaires du système des Nations Unies, pour mobiliser des ressources et/ou renforcer les interventions menées dans des domaines qui ne relèvent pas du mandat de l'Organisation ou qui dépassent ses capacités et pour faciliter la mise en œuvre de l'Initiative Main dans la main dans les PEID, les PMA et les PDSL;
  - viii. de donner plus de visibilité à la FAO et de renforcer sa présence et ses capacités dans la région afin qu'elle puisse montrer que son action produit des effets concrets et influencer certains processus stratégiques, dialogues et programmes aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial;
  - ix. de revoir l'éventail d'aptitudes et de compétences nécessaires pour améliorer l'exécution des programmes et de repenser le modèle de collaboration, de coordination et de communication entre les bureaux de pays, les bureaux sous-régionaux et régionaux et le Siège afin de

- permettre la création d'effets de synergie et de liens plus harmonieux qui les aideront à concrétiser ensemble le mandat complexe du Bureau régional pour l'Afrique;
- x. de réorganiser et décentraliser les processus, notamment pour ce qui est de la recherche, du déploiement et de la gestion des compétences et pour se procurer au mieux des biens et des services, en temps voulu et là où ils sont nécessaires;
  - xi. de renforcer la participation des parties prenantes et la création de partenariats; d'améliorer la mobilisation des ressources, la communication stratégique, l'analyse des politiques et l'aide à l'élaboration ou à l'aménagement des politiques; d'apprendre à gérer la diversité des profils, des disciplines, des origines géographiques et des compétences techniques, des langues, des questions de développement et des processus décisionnels pour mener une action plus efficace.

## **IV. Autres questions**

### **A. Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Afrique**

48. Les participants à la Conférence régionale ont pris note du Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique (ARC/20/13), qui lui a été présenté pour information.

### **B. Questions finales**

#### **Liste des thèmes proposés pour la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Afrique**

49. Le Secrétariat se concertera avec le Groupe de la région Afrique et proposera un thème pour la prochaine Conférence régionale pour l'Afrique sur la base des résultats des consultations sous-régionales et des priorités exposées aux représentants.

#### **Date et lieu de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Afrique**

50. Les participants sont convenus de tenir la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Afrique en Guinée équatoriale en 2022. Les dates exactes seront fixées d'un commun accord par le pays hôte et le Secrétariat de la Conférence régionale.

### **C. Questions diverses**

#### **Session ministérielle**

51. La session ministérielle s'est tenue les 27 et 28 octobre 2020 et a été consacrée aux thèmes suivants:

- La covid-19 et ses effets sur les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition: incidences et priorités pour la région Afrique
- Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté et la faim
- Réaliser une transformation inclusive des systèmes alimentaires en Afrique grâce à l'innovation et au développement du numérique: vers le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021)
- Le rôle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dans les domaines des systèmes alimentaires et de la nutrition: comment promouvoir la convergence politique intersectorielle?

52. Une manifestation spéciale a été organisée à l'occasion de la présentation du rapport conjoint de la FAO et de la Commission de l'Union africaine sur les perspectives régionales de la parité hommes-femmes et des systèmes agroalimentaires en Afrique.

#### **Adoption du rapport et Déclaration ministérielle**

53. Les participants à la Conférence régionale ont adopté à l'unanimité le rapport et la Déclaration ministérielle (annexe C) tels que présentés par le Rapporteur.

#### **Clôture de la Conférence régionale**

54. Dans sa déclaration de clôture, le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, a félicité les participants pour leur degré d'engagement élevé et leurs débats constructifs. Il les a remerciés d'avoir réitéré leur volonté d'atteindre les objectifs de développement durable et leur a vivement recommandé de continuer à rassembler tous les partenaires afin de profiter de cette ère de la technologie pour préparer dès maintenant les solutions aux problèmes de demain.

## **ANNEXES**

### **Annexe A. Ordre du jour**

#### **I. QUESTIONS LIMINAIRES**

Élection du Président et des vice-présidents et nomination du rapporteur

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

Déclaration du Directeur général

Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO

Déclaration du Président de la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique

Déclaration du Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

Déclaration de la représentante de la Commission de l'Union africaine

Déclaration du porte-parole des organisations de la société civile

Déclaration de la porte-parole du secteur privé

Vidéo: Fonds fiduciaire africain de solidarité (ASTF)

#### **II. QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET À LA RÉGLEMENTATION MONDIALES ET RÉGIONALES**

Renforcer la résilience des systèmes alimentaires et agricoles dans le contexte de crises multiples concomitantes (covid-19, extrêmes climatiques, organismes nuisibles et maladies transfrontières, conflits et récessions économiques): agir à l'interface de l'aide humanitaire, du développement et de la paix

Progrès accomplis dans le cadre du programme régional de la FAO concernant les petits États insulaires en développement (PEID) et vers l'élaboration d'un programme d'action visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays d'Afrique sans littoral

#### **III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET**

Résultats et priorités de la FAO dans la région Afrique, y compris les observations relatives aux priorités sous-régionales et au rapport de synthèse sur la région Afrique 2014-2019

Réseau de Bureaux décentralisés

#### **IV. AUTRES QUESTIONS**

Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale pour l'Afrique

Date et lieu de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l’Afrique

Questions diverses

### **SESSION MINISTÉRIELLE**

La covid-19 et ses effets sur les systèmes agroalimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition: incidences et priorités pour la région Afrique

Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté et la faim

Réaliser une transformation inclusive des systèmes alimentaires en Afrique grâce à l’innovation et au développement du numérique: vers le Sommet mondial des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021)

Le rôle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dans les domaines des systèmes alimentaires et de la nutrition: comment promouvoir la convergence politique intersectorielle?

Lancement du rapport sur les perspectives régionales en matière de parité et de systèmes agroalimentaires en Afrique

Examen et approbation du rapport et de la Déclaration ministérielle de la Conférence régionale

## Annexe B. Liste des documents

### DOCUMENTS DE SESSION

<b>Cote</b>	<b>Titre</b>
ARC/20/1 Rev. 1	Ordre du jour provisoire annoté
ARC/20/2 Rev. 1	Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche
ARC/20/3 (nouveau document)	La covid-19 et ses effets sur les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition: incidences et priorités pour la région Afrique
ARC/20/4 Rev. 1	Renforcer la résilience des systèmes alimentaires et agricoles dans le contexte du changement climatique, des conflits et des récessions économiques: agir à l'interface de l'aide humanitaire, du développement et de la paix
ARC/20/5	Vers l'élaboration d'un programme d'action visant à relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays d'Afrique sans littoral
ARC/20/6	Transformer les systèmes alimentaires et agricoles afin de réaliser les objectifs de développement durable
ARC/20/7	Innovation et développement du numérique au service de la réalisation des ODD
ARC/20/8	Résultats et priorités de la FAO dans la région Afrique
ARC/20/8 WA1	Vue d'ensemble du programme relatif aux objectifs stratégiques de la FAO
ARC/20/8 WA2	Contribution des résultats obtenus dans la région Afrique aux objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2018-2019
ARC/20/8 WA3	Planification et programmation par pays de la FAO dans le contexte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement
ARC/20/8 WA4	Évaluation des résultantes de l'Organisation 2019 – Résultats régionaux pour l'Afrique
ARC/20/8 WA5	Information actualisées sur l'élaboration du nouveau Cadre stratégique
ARC/20/9	Le rôle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dans les systèmes alimentaires et la nutrition: comment promouvoir la convergence des politiques entre les secteurs?
ARC/20/10	Réseau de bureaux décentralisés
ARC/20/11	Synthèse des évaluations pour la région Afrique 2014-2019
ARC/20/13	Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale pour l'Afrique

## **DOCUMENTS D'INFORMATION**

<b>Cote</b>	<b>Titre</b>
ARC/20/INF/1 Rev. 1	Note d'information
ARC/20/INF/2 Rev. 1	Calendrier provisoire
ARC/20/INF/3 Rev. 1	Liste provisoire des documents
ARC/20/INF/4	Déclaration du Directeur général de la FAO
ARC/20/INF/5	Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
ARC/20/INF/6	Déclaration du Président de la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique
ARC/20/INF/7	Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
ARC/20/INF/8	Rapport de synthèse sur les recommandations des organes statutaires régionaux de la FAO (statistiques, faune sauvage/forêts, pêche)
ARC/20/INF/9	Rapport sur les recommandations formulées à la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique
ARC/20/INF/10 (nouveau document)	Note de synthèse sur la covid-19 et ses effets sur les systèmes agroalimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition: incidences et priorités pour la région Afrique
ARC/20/INF/11 Rev. 1	Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition: état d'avancement
ARC/20/INF/12 Rev. 3	Note de synthèse sur l'Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté et la faim
ARC/20/INF/13 Rev. 3	Note de synthèse sur la concrétisation de la transformation inclusive des systèmes alimentaires en Afrique au moyen de l'innovation et du développement du numérique: vers le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021)
ARC/20/INF/14 Rev. 1	Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021)
ARC/20/INF/15	Résultats du Dialogue sur la gouvernance de la sécurité alimentaire en Afrique
ARC/20/INF/17	Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)
ARC/20/INF/18	Révision de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition
ARC/20/INF/19	Mesure des pertes et gaspillages de nourriture liée à la méthode d'analyse des pertes de denrées alimentaires
ARC/20/INF/21	Résultats de la table ronde des contributeurs au Fonds fiduciaire africain de solidarité (ASTF) (11 juin 2019, Malabo [Guinée équatoriale])
ARC/20/INF/22	Année internationale de la santé des végétaux

ARC/20/INF/23

Progrès accomplis en ce qui concerne le Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement dans la région Afrique

## Annexe C. Déclaration ministérielle

### **Déclaration des ministres et des chefs de délégation sur les engagements nationaux, sous-régionaux et régionaux en faveur de la transformation des systèmes alimentaires, de l'innovation et du développement numérique dans l'agriculture africaine**

Nous, les ministres de l'agriculture, du développement rural, de l'élevage, de la pêche et des forêts et de l'environnement et les chefs de délégation réunis à distance à l'occasion de la trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, organisée par la République du Zimbabwe, du 26 au 28 octobre 2020,

**Préoccupés** par la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique où, d'après l'édition 2020 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, 250 millions de personnes sont sous-alimentées,

**Notant** que la variabilité du climat et les événements climatiques extrêmes, les organismes nuisibles et les maladies transfrontières – notamment la chenille légionnaire d'automne, la peste des petits ruminants et la fièvre de la vallée du Rift –, les conflits et les conditions économiques défavorables ont sapé les efforts déployés pour réaliser les objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans plusieurs pays du continent,

**Profondément préoccupés** par la résurgence du criquet pèlerin en Afrique de l'Est, qui a mis à risque les moyens d'existence dans cette sous-région et menace les moyens d'existence en Afrique de l'Ouest,

**Constatant** que la pandémie de covid-19 a dépassé le stade de la crise sanitaire et perturbé la production agricole et les systèmes alimentaires de notre continent, aggravant l'insécurité alimentaire et les problèmes liés à la nutrition dans nos pays,

**Reconnaissant** que la sécurité alimentaire et la nutrition sont essentielles au maintien de la paix et de la sécurité et, inversement, que la paix et la sécurité sont une condition indispensable à la réalisation d'une sécurité alimentaire et d'une nutrition durables, ainsi qu'à la réalisation d'investissements et la conception de solutions innovantes à l'appui de systèmes alimentaires et agricoles résilients,

**Reconnaissant également** l'importance de la transformation des systèmes alimentaires, qui permet la dynamisation des liens intersectoriels, d'où la nécessité d'adopter une approche globale et de prendre des mesures visant une transformation accélérée des systèmes alimentaires afin de réaliser les objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union africaine,

**Saluant** la convocation par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, en 2021,

**Reconnaissant** l'importance que revêt la Zone de libre-échange continentale africaine et les grandes possibilités qu'elle offre pour accroître le commerce intercontinental et intracontinental de produits agricoles et relier l'agriculture et les systèmes alimentaires africains interconnectés,

**Convaincus** de l'impératif de saisir les possibilités offertes aux niveaux mondial, régional et national, telles que la participation aux chaînes de valeur mondiales, l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, les marchés en expansion, les progrès des sciences et de la technologie, l'innovation et le développement du numérique, ainsi que les dividendes démographiques, entre autres, qui peuvent entraîner et faciliter une transformation durable et inclusive des systèmes agroalimentaires,

**Prenant note, à ce propos,** des conclusions du communiqué final du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture de 2019, auquel la FAO a participé activement, qui a décidé de créer une Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques,

**Prenant acte** du processus de planification stratégique en cours à la FAO, qui conduira à l'approbation par la Conférence de la FAO, en 2021, d'un nouveau Cadre stratégique énonçant la vision et les objectifs stratégiques de l'Organisation pour les 10 prochaines années;

**Demeurant convaincus** que la FAO joue un rôle hautement stratégique en appuyant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de programmes, le partage des connaissances et le renforcement des capacités ainsi que la mobilisation de partenariats et de ressources à l'appui du programme de transformation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique,

**Nous félicitant** des contributions généreuses faites par certains pays Membres au Fonds fiduciaire africain de solidarité (ASTF), établi à la FAO, qui joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre de projets destinés à autonomiser les jeunes et les femmes, à stimuler l'entrepreneuriat et l'emploi, à mobiliser des partenariats et à renforcer les capacités,

**Nous inspirant des conclusions** de la réunion en ligne des ministres africains de l'agriculture, organisée par l'Union africaine le 16 avril 2020, et de la réunion conjointe en ligne des ministres africains responsables de l'agriculture, du commerce et des finances, tenue le 27 juillet 2020,

Convenons qu'il faut absolument mener une action dynamique aux échelons national, sous-régional et régional pour transformer nos systèmes alimentaires et agricoles afin que nos pays puissent faire face à leurs impératifs de développement.

Ce faisant, nous souhaitons:

1. **Féliciter** M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, pour la création de l'Initiative Main dans la main, qui nous offre un cadre ouvert pour renforcer les partenariats opérationnels et donne à nos pays la possibilité de bénéficier d'une assistance technique grâce à la Plateforme géospatiale de l'Initiative, outil qui facilitera l'établissement des analyses communes de pays et la préparation de plans-cadres de coopération pour le développement durable plus ambitieux, qui tiennent compte de l'importance majeure que revêt la transformation agricole et rurale;
2. **Féliciter** la FAO pour les progrès considérables accomplis dans l'innovation et le développement du numérique dans l'alimentation et l'agriculture;
3. **Saluer** également la FAO et la Commission de l'Union africaine pour leurs activités de collaboration visant à promouvoir et à défendre l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes au sein des systèmes agroalimentaires;
4. **Accueillir favorablement** le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, qui vise à promouvoir des investissements stratégiques destinés à prévenir de nouvelles crises, y compris des mesures susceptibles d'en atténuer les effets négatifs, à renforcer la résilience face aux chocs et à accélérer la remise en état et la transformation durable de nos systèmes alimentaires;
5. **Réitérer** nos engagements dans le cadre de la riposte aux défis liés à la covid-19, tels qu'exprimés dans la Déclaration sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le contexte de la covid-19 adoptée par les ministres africains de l'agriculture, le 16 avril 2020, et dans la Déclaration ministérielle conjointe, accompagnée de son programme d'action, adoptée le 27 juillet 2020 lors de la réunion conjointe en ligne des ministres africains chargés de l'agriculture, du commerce et des finances, qui était consacrée à l'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique;

**6. Nous engager par la présente à:**

- a) réhausser nos ambitions, accélérer notre action et mobiliser toutes les parties prenantes dans le cadre de la Décennie d'action qui sera consacrée à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des ODD, et en faveur de la bonne mise en œuvre des engagements de Maputo (2003) et de Malabo (2014);
- b) accélérer la transformation de l'agriculture et des systèmes agroalimentaires africains, notamment en misant sur l'innovation et le développement du numérique dans le secteur agricole;
- c) apporter une contribution technique aux préparatifs du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui sera convoqué en 2021;
- d) améliorer la gouvernance à tous les niveaux afin de mettre et de maintenir en place un environnement porteur, d'autonomiser les communautés locales et les groupes socialement défavorisés et de faire bénéficier ces derniers des possibilités offertes par la transformation des systèmes alimentaires et agricoles ainsi que par l'action menée pour consolider durablement la paix;
- e) mobiliser des investissements et des partenariats au service d'approches et de systèmes intégrés, complets et novateurs favorisant la résilience, notamment au moyen de programmes de protection sociale qui englobent le lien aide humanitaire-développement-paix dans son intégralité, le but étant de passer définitivement de l'assistance humanitaire à l'élimination des besoins qui la sous-tendent en réduisant les risques et les vulnérabilités et en appuyant les efforts de prévention;
- f) renforcer et utiliser les mécanismes d'intégration régionale aux niveaux régional et sous-régional afin de promouvoir notre collaboration face aux enjeux communs que sont le changement climatique, la désertification, les ravageurs et maladies transfrontières – notamment l'invasion récente de criquets pèlerins –, mais aussi de tirer parti des possibilités offertes par des cadres régionaux tels que i) la Zone de libre-échange continentale africaine et ii) l'agence africaine de la sécurité sanitaire des aliments, qui est en passe de voir le jour;
- g) contribuer au Fonds fiduciaire africain de solidarité (ASTF), qui est l'instrument par excellence dont nous disposons pour montrer que l'Afrique est capable de prendre à sa charge et de diriger des programmes prioritaires.

**7. Encourager la FAO à:**

- a) intensifier son engagement en faveur de la mise en œuvre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement aux niveaux national, sous-régional et régional – en particulier, poursuivre l'ajustement des modèles d'activité de ses bureaux décentralisés pour permettre une utilisation plus souple et efficiente des ressources financières et humaines limitées dont dispose actuellement l'Organisation en vue de répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles priorités des Membres, conformément aux ODD – et assurer son rôle de chef de file dans le cadre de la collaboration interinstitutions à l'appui de la transition vers des systèmes alimentaires durables;
- b) continuer d'aider les Membres africains de la FAO et les autres parties prenantes concernées à renforcer les capacités en matière d'innovation, dans toutes ses dimensions, notamment la promotion de la création de nouvelles technologies, pratiques, politiques et institutions à l'appui de la transformation des systèmes agricoles et alimentaires, ainsi que l'adoption de mécanismes novateurs de financement et de partage des risques;
- c) promouvoir les plateformes multipartites et multisectorielles afin de faciliter et de renforcer les dialogues visant à développer les investissements, le partage d'expérience et l'innovation au service de la mise en place de systèmes alimentaires durables, également dans le contexte du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui se tiendra en 2021;

- d) concevoir et appuyer des interventions ayant pour finalité d'accroître la production et la productivité agricoles en accélérant la mécanisation, le développement du numérique et l'introduction d'autres technologies utiles;
  - e) poursuivre et intensifier les efforts visant à établir et à gérer des mécanismes et instruments d'établissement de rapports sur la réalisation des ODD en vue de renforcer les bureaux nationaux de statistique, compte tenu en particulier du fait que leur mission a été étendue au suivi et à la communication de rapports sur les indicateurs relatifs aux ODD, en notant également les convergences entre les principaux indicateurs relatifs à la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo et à la concrétisation des ODD.
8. **Encourager** le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à participer pleinement à l'action menée pour affirmer le caractère prioritaire de la transformation des systèmes alimentaires tout en prônant des politiques et des stratégies susceptibles d'appuyer ces efforts;
  9. **Lancer un appel** à nos partenaires (banques, etc.), afin qu'ils accompagnent et soutiennent notre action en intensifiant les investissements à mesure que nous accélérerons la transformation des systèmes alimentaires;
  10. **Exprimer** nos remerciements et notre gratitude au Gouvernement de la République du Zimbabwe pour avoir accueilli la trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

**Victoria Falls (Zimbabwe), le 28 octobre 2020 (à distance)**